

Un foyer pour femmes violentées et leurs enfants : Malley-Prairie : une démarche originale

Autor(en): **Rubin, Anne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1457

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un foyer pour femmes violentées
et leurs enfants

Malley-Prairie: une démarche originale

ANNE RUBIN

A Lausanne, le foyer Malley-Prairie accueille les femmes et leurs enfants qui veulent fuir les violences conjugales. Cet accueil sera spontané dans l'urgence, ou alors préparé par des téléphones ou des consultations ambulatoires. Quelques explications sur le fonctionnement et la démarche du foyer.

Lorsque Christophe Flühmann, un des sept intervenant-e-s sociaux travaillant au foyer, nous a accueillis, les vingt studios abritaient vingt-quatre résidentes et leurs enfants, bloquant ainsi toute possibilité d'accueil supplémentaire. Les temps de séjour oscillent entre quelques heures et trois mois au maximum, bien que la crise du logement additionnée à la paupérisation due à une séparation prolonge parfois les séjours. Si les femmes d'un milieu défavorisé ont alors tendance à rester plus longtemps, les autres femmes consultent plus souvent en ambulatoire. On ne le répétera jamais assez : il n'y a aucune distinction sociale dans la violence conjugale.

Selon Christophe Flühmann, «les femmes arrivent de plus en plus de jour, suivant une décision mûrement réfléchie.» La violence conjugale serait donc de moins en moins taboue et honteuse. On peut y voir l'effet d'une prise de conscience plus large et médiatisée de ce problème. En cas d'urgence, elles peuvent débarquer à n'importe quelle heure, les veilleurs les recevront. Elles seront alors prises en charge, au plus tard le lendemain, par un-e intervenant-e social-e. Dans ces cas-là, c'est encore souvent la police qui les confie au foyer.

On essaiera d'abord de calmer leurs angoisses en les sécurisant et en les installant. Grâce à l'écoute, primordiale, on les aidera à déterminer leurs besoins et à effectuer des choix. On tentera ensuite de concrétiser dans la pratique les options choisies, que se soit une médiation ou la séparation. Le travail des intervenant-e-s sociaux, très délicat, consiste à accepter l'ambivalence que vivent ces femmes : entre le refus de subir plus avant la violence, le besoin d'un refuge au calme et par ailleurs la culpabilité, l'amour demeurant ou ce «quelque chose» que l'on

pense pouvoir sauver encore, ainsi que le manque de l'autre, le vide éprouvé. Les femmes sont en effet autonomes et donc libres de leurs décisions.

Le travail sur les enfants acquiert aussi toute son importance. Souvent, ils vivent ces situations de violences conjugales dans la culpabilité. Les deux éducatrices spécialisées les aident depuis quelques mois à exprimer et à débrouiller leur sentiments, tout en évitant de se substituer au rôle parental. Malley-Prairie abrite également une garderie.

Le rôle du père ou conjoint

Depuis deux ans, Malley-Prairie accepte de parler aux pères, habituellement considérés comme indésirables. Leur droits leur sont lus, ils peuvent voir leur(s) enfant(s), dans la mesure où la sécurité de chacun est assurée. Un contrat tripartite (femme-homme-foyer) régit les rencontres père-enfant (d'une heure maximum dans une salle neutre). Quant aux entretiens entre conjoints, ils ont pour but de trouver un modus vivendi sans violence et de rétablir la communication afin de donner la parole à chacun avec une technique d'entretien qui circonscrit la violence. Pour cela, il faudra identifier les déclencheurs, souvent l'aboutissement de schémas rituels et ensuite déterminer des tactiques de désamorçage.

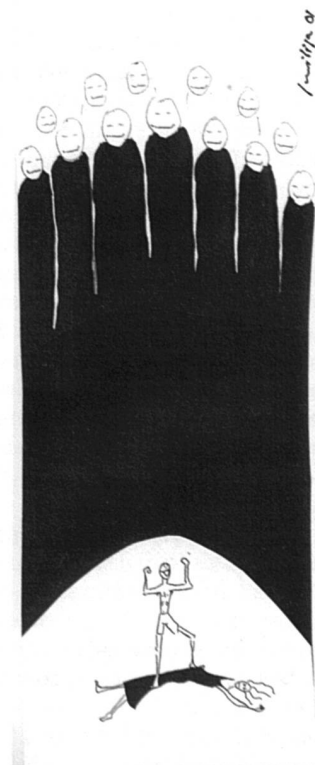
Ces entretiens permettent en outre d'accélérer le processus de réflexion du couple conduisant à un choix, dans un sens ou l'autre. Le couple envisagera parfois plus rapidement d'entrer en thérapie ou entamera une séparation. A noter que l'éradication de la communication violente laisse fréquemment un «vide» qu'il faudra combler par un nouveau type de communication. La thérapie s'avérera alors essentielle.

Cette structure étant relativement nouvelle à Malley-Prairie, une étude approfondie s'impose pour pouvoir vraiment estimer son efficacité. Le foyer a tout de même constaté un net recul de l'agressivité «à la porte» ou au téléphone de la part des conjoints. De plus, les rencontres se déroulent habituellement bien.

De manière générale, les intervenant-e-s sociaux constatent que soit les femmes reviennent, le problème n'ayant pas été résolu en un séjour, soit elles optent pour la séparation, ou encore, elles réintègrent le couple avec ou sans thérapie.

Spécificités du Foyer Malley-Prairie

Le Foyer Malley-Prairie a ceci de particulier qu'il ne se cache pas, fait unique en Romandie. Depuis l'inauguration du foyer rénové en juin 1999, l'accueil se fait au grand jour, à tous niveaux. De prime abord, l'architecture du foyer favorise la clarté, l'ouverture et la visibilité : bois clair et baies vitrées de plain pied. Ensuite, lorsque l'on s'intéresse à ses structures d'accueil, on découvre que les pères ou conjoints sont inclus dans la démarche de Malley-Prairie. Cette prise en compte du facteur masculin lui confère son originalité. Le travail psycho-social avec les femmes violentées prend ainsi une orientation différente. Pour expliquer ce fonctionnement différent, il faut examiner l'histoire de ce lieu d'accueil. A l'origine, dans les années soixante, Malley-Prairie était un foyer «maternel» mère-fille. L'évolution de la contraception dans les années septante a rendu caduc ce type d'accueil. En revanche, d'autres problèmes liés à la condition féminine sont apparus, comme la toxicomanie et la violence. Les statuts de la Fondation ont été modifiés par la suite pour se centrer sur la violence conjugale. C'est donc l'évolution historique de la structure de Malley-Prairie qui explique que son adresse n'ait jamais été cachée. »



EMILIA KARAMATA